

# La Fondation Mozilla (Firefox) crée sa filiale commerciale

Difficile, même dans le droit américain, de développer des activités à caractère commercial au sein d'une fondation dont les objectifs économiques ne peuvent répondre aux mêmes critères de rentabilité.

La *Mozilla Foundation* annonce donc la création d'une filiale à 100%, baptisée **Mozilla Corporation**. Une organisation commerciale qui va reprendre la majorité de la quarantaine des employés de la Mozilla Foundation. L'objectif de la nouvelle structure est d'assurer le développement et la promotion de logiciels grand public, comme Firefox et Thunderbird. La Fondation affirme que « *Mozilla Corporation diffère d'une entité commerciale dans ce sens qu'elle se limitera aux opportunités commerciales qui sont bénéfiques aux utilisateurs du logiciel, ce qui l'amènera certainement à refuser des contrats financièrement avantageux mais qui seraient dommageables pour la qualité du produit* ». Plus prosaïquement, la Fondation Mozilla développe des solutions alternatives 'open source' face aux géants du marché: Firefox face à Internet Explorer ou Thunderbird face à Outlook, deux produits majeurs de Microsoft. Elle doit faire l'objet de demandes de développement et d'adaptation de ses produits à des environnements d'entreprise, une démarche purement commerciale qui cadre mal avec le modèle d'une fondation. La création d'une structure commerciale mais contrôlée à 100% – s'inscrit donc dans cette démarche de croissance sur un marché très concurrentiel, et apporte une opportunité de valoriser un savoir faire et une capacité d'innovation? Ce qui n'empêche pas de continuer à respecter les objectifs fixés par la Fondation. Et d'affirmer qu'une introduction en bourse ou un mécanisme de stock-options pour les employés sont écartés. Il est en effet trop tôt pour s'engager dans cette voie !